

Tract n° 13 Juin 2008

**Le 17 Juin SUD appelle à la grève pour la défense des salariés,  
mais ne se joindra pas à la CGT et à la CFDT**

Ne soyons pas dupes, si les dirigeants nationaux de la CGT et de la CFDT espèrent de leurs vœux que la journée de mobilisation du 17 Juin soit un succès, c'est principalement dans le but d'afficher leur mécontentement à ce qu'elles considèrent comme une trahison de la part du gouvernement.

Que le gouvernement actuel ne tienne ni ses promesses ni ses engagements n'est pas un scoop. Depuis plus d'un an, c'est même devenu sa principale activité. Mais que dirigeants nationaux de confédérations syndicales aient juste l'air de s'en rendre compte, est pour le moins curieux. Une naïveté à laquelle nous ne croyons pas serait-elle la seule raison qui ait poussé messieurs THIBAULT pour la CGT et CHEREQUE pour la CFDT à signer l'accord sur la représentativité des syndicats ? (Accord sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus en détails)

Selon cet accord, des groupes de travail sont prévus entre des représentants des pouvoirs publics, des organisations patronales et les organisations syndicales signataires concernant la définition d'outils et de procédures de collectes des résultats électoraux pour mesurer l'audience des syndicats dans les entreprises.

Groupe de travail paritaire sur le renforcement de la représentation du personnel :

⇒ Septembre 2008

Groupe de travail paritaire sur le développement des adhésions syndicales :

⇒ 1<sup>er</sup> semestre 2009

Groupe de travail paritaire sur la reconnaissance des acteurs de la « Fondation du dialogue social » :

⇒ Janvier 2009

Mais le gouvernement prévoit de légiférer au mois de Juillet de 2008, c'est-à-dire bien avant que les groupes permettant de définir les « outils » aient commencé à se mettre au travail. Alors pourquoi avoir accepté de signer un chèque en blanc ?

**De plus, sans que cela ait le moindre rapport avec la représentativité des syndicats, l'article 17 de l'accord prévoit déjà insidieusement la remise en cause des 35 h et plus largement, une déréglementation programmée du temps de travail.** Le gouvernement n'a d'ailleurs pas mis longtemps à communiquer ses intentions de libéraliser en déréglementant par entreprise les amplitudes du temps de travail,

- Les horaires de travail pourront être modifiés au gré de la volonté de l'employeur, ce dernier n'ayant plus à respecter un délai de prévenance individuel.
- Le repos compensateur obligatoire pour les heures supplémentaires effectuées dans le cadre du contingent légal disparaît
- Plus d'obligation d'établir une programmation des horaires ni de limiter les modulations par la définition de périodes hautes et basses.

Les conséquences sur la vie personnelle des salariés sont aisément imaginables

## **Alors, pourquoi ces 2 confédérations ont-elles accepté la signature d'un accord qui va à l'encontre des intérêts des salariés ?**

Parce qu'en contrepartie de ce recul social inacceptable de la part d'organisations dont la principale préoccupation devrait être la défense de l'intérêt des salariés, le texte de l'accord donnerait une position dominante à ces confédérations. Les seuils d'audience requis pour obtenir des DS (délégués syndicaux) donc pouvoir accéder à la table des négociations, ont été choisis pour cela.

**Le « contrat » gouvernement CFDT/CGT est clair : nous vous donnons les moyens de devenir les seules confédérations à pouvoir demain représenter les salariés, mais en contrepartie vous nous signez un accord qui nous laisse les mains libres de déréglementer le temps de travail.**

Dans le langage d'une bonne partie des journalistes plus prompts à arpenter les salons de L'Elysée et de Matignon qu'à donner la parole aux salariés, on appelle ça des syndicats « réformateurs ». La CFDT a pris ce virage depuis les années 90, il est désolant de constater que depuis quelques temps, les dirigeants nationaux de la CGT semblent bien vouloir les imiter.

Même dans un contexte difficile où les salariés ne s'intéressent pas suffisamment à la chose syndicale et où le taux de syndicalisation en France n'est que de 5% dans le privé, remonté à 8% en moyenne au national par la fonction publique, le rôle d'un syndicat ne peut pas être autre chose que la défense des salariés.

**Les compromis indignes visant à renier ses idées dans le seul but d'asseoir la position de sa confédération ou organisation syndicale, sont nécessairement nuisibles à l'intérêt de ceux qui les ont élus pour la défense de leur quotidien.**

Depuis les déclarations des ministres de tutelle concernant la déréglementation du temps de travail, messieurs THIBAUT et CHEREQUE crient à la trahison, au dévoiement de la « position commune ». Mais il existe un moyen très simple de réagir, **il suffit de dénoncer l'accord, rendant ainsi caduque leur signature.**

Sollicités pour cela par plusieurs autres confédérations non signataires, La CGT et la CFDT n'ont pour l'instant pas accepté de le faire.

Evidemment, toutes ces manoeuvres ne concourent pas à créer les conditions d'un front large et uni pour combattre les reculs sociaux annoncés.

SUD est en désaccord avec le contenu et les signatures CGT et CFDT de l'accord sur la représentativité des syndicats, nous considérons cependant que la défense des intérêts des salariés passe aujourd'hui par la mobilisation la plus large pour la sauvegarde de notre protection sociale et de nos conditions de vie, quelles soient professionnelle ou privée.

**Les journées d'actions sans lendemain, se succédant secteur après secteur (fonction publique, éducation, transports, public/privé ...) ne permettent pas de bâtir le socle unitaire interprofessionnel, dont nous avons besoin pour faire reculer patronat et gouvernement. Plus de divisions, plus de compromissions, le TOUS ENSEMBLE est le seul moyen de préparer le mouvement général indispensable.**

**Pour combattre la déréglementation du temps de travail (remise en cause des 35 heures).**

**Pour combattre l'allongement de la durée du travail.**

**SUD VOUS APPELLE À LA GRÈVE  
EN CESSANT LE TRAVAIL  
LE MARDI 17 JUIN  
À PARTIR DE 13 HEURES**